

# **FCP de droit français VILLIERS SERENITE**

## **Rapport semestriel au 28 mars 2024**

*(Document périodique non certifié par le Commissaire aux Comptes)*

# FCP VILLIERS SERENITE

## Etat du patrimoine en EUR

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique (*)
a) Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-24-55 du code monétaire et financier	39 358 171,16
b) Avoirs bancaires	112 469,41
c) Autres actifs détenus par l'OPC	59 761 098,71
d) Total des actifs détenus par l'OPC (lignes a+b+c)	99 231 739,28
e) Passif	-167 563,97
f) Valeur nette d'inventaire (lignes d+e = actif net de l'OPC)	99 064 175,31

(\*) Les montants sont signés

## Nombre de parts en circulation et valeur nette d'inventaire par part

Part	Type de part	Actif net de la part	Nombre de parts en circulation	Valeur nette d'inventaire par part
VILLIERS SERENITE	C/D	99 064 175,31	2 777 183,88400	35,67

# FCP VILLIERS SERENITE

## Elément du portefeuille titres

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage actif net (*)	Pourcentage total des actifs (**)
A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier.  Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	37,38	37,32
C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts du fonds d'investissement à vocation générale.	2,35	2,34
D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4 ° du I de l'article R.214-32-18 du code monétaire et financier.		
E) Les autres actifs.	60,33	60,22

(\*) Se reporter au f) de l'état du patrimoine

(\*\*) Se reporter au d) de l'état du patrimoine

# FCP VILLIERS SERENITE

## Répartition des actifs du A), B), C) et D) du portefeuille titres, par devise

Titres	Devise	En montant (EUR)	Pourcentage actif net (*)	Pourcentage total des actifs (**)
Euro	EUR	39 358 171,16	39,73	39,66
<b>TOTAL</b>		<b>39 358 171,16</b>	<b>39,73</b>	<b>39,66</b>

(\*) Se reporter au f) de l'état du patrimoine

(\*\*) Se reporter au d) de l'état du patrimoine

# FCP VILLIERS SERENITE

## Répartition des actifs du A), B), C) et D) du portefeuille titres, par pays de résidence de l'émetteur

Pays	Pourcentage actif net (*)	Pourcentage total des actifs (**)
ESPAGNE	11,79	11,77
AUTRICHE	6,56	6,55
LUXEMBOURG	6,03	6,02
BELGIQUE	3,86	3,85
ALLEMAGNE	2,95	2,95
PORTUGAL	2,65	2,65
CANADA	2,35	2,34
PAYS-BAS	2,04	2,04
NORVEGE	1,11	1,11
FRANCE	0,38	0,38
<b>TOTAL</b>	<b>39,73</b>	<b>39,66</b>

(\*) Se reporter au f) de l'état du patrimoine

(\*\*) Se reporter au d) de l'état du patrimoine

# FCP VILLIERS SERENITE

## Répartition des autres actifs du E) du portefeuille titres, par nature

Nature d'actifs	Pourcentage actif net (*)	Pourcentage total des actifs (**)
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	60,33	60,22
Autres OPC et fonds d'investissements		
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne		
Autres		
<b>TOTAL</b>	<b>60,33</b>	<b>60,22</b>

(\*) Se reporter au f) de l'état du patrimoine

(\*\*) Se reporter au d) de l'état du patrimoine

# FCP VILLIERS SERENITE

## Mouvements dans le portefeuille titres en cours de période en EUR

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier. Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	26 446 785,75	38 732 455,12
C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts du fonds d'investissement à vocation générale.	2 739 162,99	421 090,68
D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4 ° du I de l'article R.214-32-18 du code monétaire et financier.		
E) Les autres actifs.	58 473 109,95	53 029 591,23

# FCP VILLIERS SERENITE

## Distribution en cours de période

	Part	Montant net unitaire EUR	Crédit d'impôt EUR	Montant brut unitaire EUR
<b>Dividendes versés</b>				
	VILLIERS SERENITE D			
<b>Dividendes à verser</b>				
	VILLIERS SERENITE D			

# FCP VILLIERS SERENITE

## **Information sur les actifs non liquides et les dispositions pour gérer la liquidité de l'OPC**

### Gestion du risque de liquidité :

La société de gestion assure le suivi du risque de liquidité par OPC afin d'assurer un niveau approprié de liquidité à chaque OPC au regard notamment du profil de risque, des stratégies d'investissement et politiques de remboursement en vigueur des OPC.

Une analyse du risque de liquidité des OPC visant à s'assurer que les investissements et les OPC présentent une liquidité suffisante pour honorer le rachat des porteurs de parts dans des conditions normales et extrêmes de marché est effectuée au moins une fois par mois par la société de gestion.

Une dégradation observée de la liquidité des marchés et des mouvements de passif significatifs auraient pour conséquence, en fonction du profil de risque de chaque OPC, le renforcement du dispositif matérialisé par l'augmentation significative de la fréquence de contrôle de la liquidité des OPC.

La société de gestion a mis en place un dispositif et des outils de gestion de la liquidité permettant le traitement équitable des investisseurs.

Actifs qui font l'objet d'un traitement spécial du fait de leur nature non liquide : néant.

## **Information sur le profil de risque actuel de l'OPC et les systèmes de gestion du risque utilisés par la société de gestion**

Le profil de risque actuel de l'OPC est indiqué dans le DIC figurant dans la première partie du rapport annuel.

La société de gestion met en œuvre et maintient opérationnelle une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à son activité en particulier la société de gestion a mis en œuvre les dispositions et les mesures permettant d'évaluer le risque global des OPC et d'identifier notamment les risques principaux auxquels les OPC sont exposés ou susceptibles d'être exposés.

## **Information sur le montant total du levier calculé selon la méthode brute et la méthode de l'engagement utilisées par l'OPC**

- Montant total du levier calculé selon la méthode brute : 83,59%.
- Montant total du levier calculé selon la méthode de l'engagement : 100,47%.

Ces méthodes sont décrites dans le règlement délégué (UE) n°231/2013 de la Commission du 19 décembre 2012.

# FCP VILLIERS SERENITE

## Inventaire des actifs et passifs

### Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur économique (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>			<b>39 358 171,16</b>	<b>39,73</b>
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>39 358 171,16</b>	<b>39,73</b>
<b>Banques commerciales</b>			<b>8 579 443,26</b>	<b>8,66</b>
BANQ EURO DIN 1.0% 14-04-32	EUR	2 886 000	2 568 495,13	2,60
BANQUE EUROPEAN DINVESTISSEMENT 0.01% 15-11-35	EUR	1 660 000	1 201 397,20	1,21
BANQUE EUROPEAN D INVESTISSEMENT 0.25% 20-01-32	EUR	950 000	789 806,69	0,80
BANQUE EUROPEAN DINVESTISSEMENT 1.125% 13-04-33	EUR	550 000	485 962,19	0,49
KFW 0.05% 29-09-34 EMTN	EUR	1 850 000	1 398 415,86	1,41
KFW 1.125% 09-05-33 EMTN	EUR	1 060 000	937 801,55	0,95
KFW 1.125% 15-09-32 EMTN	EUR	660 000	588 339,36	0,59
TORONTO DOMINION BANK 3.247% 16-02-34	EUR	600 000	609 225,28	0,61
<b>Marchés de capitaux</b>			<b>1 717 228,23</b>	<b>1,73</b>
FEDERATION DES CAISSES DESJARDINS QUEBEC 2.0% 31-08-26	EUR	1 750 000	1 717 228,23	1,73
<b>Services aux collectivités</b>			<b>25 557 376,10</b>	<b>25,80</b>
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.25% 20-10-36	EUR	8 980 000	6 501 240,54	6,56
COMMUNAUTE EUROPEAN BRU 0.0% 04-07-35	EUR	550 000	400 488,00	0,40
COMMUNAUTE EUROPEAN BRU 0.3% 04-11-50	EUR	900 000	459 434,43	0,46
EUROPEAN STABILITY MECHANISM 0.01% 15-10-31	EUR	650 000	533 407,37	0,54
EUROPEAN STABILITY MECHANISM 3.0% 23-08-33	EUR	380 000	395 407,35	0,40
EUROPEAN UNION 0.45% 04-07-41	EUR	3 400 000	2 208 211,10	2,23
EUROPEAN UNION 1.0% 06-07-32	EUR	540 000	475 168,51	0,48
EUROPEAN UNION 3.0% 04-03-53	EUR	290 000	277 144,52	0,28
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 0.3% 17-10-31	EUR	1 520 000	1 277 279,17	1,29
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 0.9% 12-10-35	EUR	1 150 000	918 974,99	0,93
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 1.0% 12-04-52	EUR	750 000	433 878,07	0,44
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.7% 30-04-32	EUR	5 670 000	4 790 064,80	4,84
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.85% 30-07-37	EUR	2 875 000	2 118 859,37	2,14
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.9% 31-10-52	EUR	2 160 000	1 499 259,13	1,51
SPAIN GOVERNMENT BOND 2.55% 31-10-32	EUR	3 350 000	3 268 558,75	3,30
<b>Services financiers diversifiés</b>			<b>3 127 048,86</b>	<b>3,16</b>
BNG BANK NV 0.25% 12-01-32	EUR	1 300 000	1 070 069,14	1,08
DNB BOLIGKREDITT 2.875% 12-03-29	EUR	1 100 000	1 101 438,66	1,12
NEDWBK 0.25% 19-01-32 EMTN	EUR	1 160 000	955 541,06	0,96
<b>Transport routier et ferroviaire</b>			<b>377 074,71</b>	<b>0,38</b>
SNCF RESEAU 0.75% 25-05-36	EUR	500 000	377 074,71	0,38

# FCP VILLIERS SERENITE

## Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur économique (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>TITRES D'OPC</b>			<b>59 761 098,71</b>	<b>60,33</b>
<b>OPCVM</b>			<b>59 761 098,71</b>	<b>60,33</b>
<b>Parts ou Actions</b>			<b>59 761 098,71</b>	<b>60,33</b>
EUROLAND GROWTH ZC	EUR	112 308,379	2 416 876,32	2,44
HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED Z	EUR	1 712,261	2 562 980,76	2,59
HSBC EUROLAND EQ.SMALLER Z C.	EUR	24 413,834	2 597 851,66	2,62
HSBC GBF ICAV MLTFAC E E ZC	EUR	942 453,971	12 018 644,27	12,13
HSBC GL EURO CREDIT BD TR ZC	EUR	1 573 163,76 2	20 045 252,66	20,24
HSBC RESP INV FUNDS EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION	EUR	750	1 110 075,00	1,12
HSBC RESPONSIBLE INVETMENT FUNDS SRI EUROLAND EQUI	EUR	7 488,438	1 029 809,99	1,04
HSBC SRI MONEY ZC	EUR	11 722,763	16 692 958,96	16,85
UBS ETF - Factor MSCI EMU Prime Value UCITS ETF (EUR) A-dis	EUR	65 279	1 286 649,09	1,30
<b>Total</b>			<b>99 119 269,87</b>	<b>100,06</b>

(\*) Le secteur d'activité représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier, et est issu du code NACE publié pour cet émetteur.

## Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
<b>Total</b>						

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

# FCP VILLIERS SERENITE

## Inventaire des instruments financiers à terme

### Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

# FCP VILLIERS SERENITE

## Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

# FCP VILLIERS SERENITE

## Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

## Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	99 119 269,87
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	112 469,41
Autres passifs (-)	-167 563,97
Passifs de financement (-)	
<b>Total = actif net</b>	<b>99 064 175,31</b>

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part VILLIERS SERENITE	EUR	2 777 183,88400	35,67